

La mise en œuvre de ce dispositif est délicate. Il s'agit généralement d'un système de traitement hors sol lorsque la nappe souterraine est à faible profondeur. Ainsi, il se présente sous la forme d'un trapèze.

## Conditions de pose

- 1 Le terture peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou être totalement hors sol.
- 2 En général, une pompe «eaux brutes» est préconisée afin de remonter les eaux prétraitées vers le regard de répartition (au sommet du terture) sauf lorsqu'il y a une pente de terrain favorable (alimentation gravitaire du terture).
- 3 Le sol est décapé horizontalement sur une profondeur définie par l'étude de filière.
- 4 Scarifier le fond de fouille.
- 5 La base du terture doit être plane, y compris sur des terrains pentus.
- 6 Le fond de fouille peut être recouvert d'une géogrille.
- 7 Les tuyaux d'épandage latéraux doivent être situés à 50 cm des bords du sommet du terture.
- 8 La largeur du terture au sommet est fixée à 5 m.
- 9 L'angle entre le sol naturel et les parois du terture ne doit pas excéder 30°.

### Les + de la charte

- Un terture peut être drainé ou non drainé selon les prescriptions de l'étude de filière.

### Les interdits

- Pas de géotextile au niveau du fond de fouille du terture.

